

La gouvernance participative a désormais sa formation continue

Le CAS, destiné en premier lieu aux professionnels des administrations publiques, enseigne comment impliquer le citoyen dans les décisions qui le concernent.

Patrizia Rodio

Dans le quartier de la Blancherie, à Chavannes-près-Renens (VD), la question des poubelles était un de ces sujets qui fâchaient tout le monde, tant la commune que les habitantes et habitants de celle-ci. En les incluant dans une grande discussion sur ce qu'ils et elles souhaitaient pour leur quartier, la Commune a pu prendre la mesure de leurs besoins et y répondre avec, notamment, la création d'une place publique et d'un local communautaire, la mise en place trois fois l'an d'un petit marché et... en changeant l'emplacement du tri des déchets.

Dans cette commune, les assistants sociaux ne se contentent plus de recevoir leur public dans les bureaux, ils sont désormais dans la rue, près des habitants et font le lien avec les politiques, les régies et les professionnels des services.

Résultat: une situation apaisée, de meilleures relations entre citoyens et citoyennes et les autorités communales. Car c'est un fait que nombre de décisions prises par l'Exécutif seraient mieux acceptées et plus efficaces si elles avaient préalablement fait l'objet



La gouvernance participative incite les collaborateurs des administrations publiques et les politiciens à aller à la rencontre des citoyens. FELIX IMHOF/UNICOM/UNIL

«Le CAS doit permettre de mieux connaître le rôle et les ressources de chacune des parties prenantes: professionnels de l'administration publique et du travail social, milieux associatifs et citoyens.»

Dario Spini, professeur à l'UNIL et coresponsable du CAS

d'une négociation entre les parties concernées et si le citoyen pouvait participer à leur mise en place.

Première formation

La gouvernance participative telle que décrite dans l'exemple de Chavannes-près-Renens n'est pas nouvelle. On la connaît au niveau international depuis 1992 sous le nom d'Agenda21, remplacé en 2015 par Agenda30 avec les mêmes buts de développement durable, lequel comprend la partie sociale, à savoir la participation des citoyens et citoyennes aux décisions qui les concernent au premier chef.

Si la démarche n'est pas nouvelle, elle ne s'enseignait jusqu'alors pas. Le nouveau CAS proposé conjointement par l'Uni-

versité de Lausanne (UNIL), la Haute École spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO) et la Haute École de travail social et de la santé Lausanne (HETSL) vient pallier ce manque avec pour ambition de donner aux participants et participantes «des bases solides sur la gouvernance participative à l'échelle locale et d'en saisir les enjeux», nous explique Dario Spini, professeur à la Faculté des sciences sociales et politiques de l'UNIL et coresponsable de ce nouveau CAS.

Dario Spini précise que cette formation doit permettre de «développer les connaissances et compétences méthodologiques nécessaires à la mise en place de projets participatifs locaux. Mais aussi de mieux connaître le rôle et les ressources de chacune des par-

En pratique

Date et lieu: de janvier 2024 à mai 2025, campus UNIL-EPFL, à Lausanne

Public concerné: professionnels de l'administration publique (communes, cantons), travailleurs et travailleuses sociales ou autres professionnels intéressés par les démarches participatives.

Conditions d'admission: être titulaire d'un bachelors ou d'un master d'une université suisse ou étrangère (HEU), d'une haute école spécialisée (HES) ou être titulaire d'un autre titre jugé équivalent par le Comité directeur et avoir une expérience pro-

fessionnelle d'au moins 3 ans dans un domaine pertinent avec la thématique du programme.

Coût: 6800 francs.

Titre obtenu: Certificate of Advanced Studies (CAS) en gouvernance participative et actions locales (15 crédit ECTS).

Infos: www.formation-continue-unil-epfl.ch/formation/gouvernance-participative-actions-locales,

Délai d'inscription: 16 octobre 2023. Nombre de places limitées. **PRO**

ties prenantes - professionnels de l'administration publique et du travail social, milieux associatifs et citoyens - engagés dans les projets et les processus participatifs.»

Le CAS comprend trois visites de projets en cours, soit Chavannes-près-Renens, dont le site www.causecommune.ch décrit le processus, Lausanne et Fribourg.

Comment communiquer

«Un deuxième volet complète celui sur la gouvernance participative et la démocratie représentative, plus axé sur les outils: comment on communique, finance et monte un projet», ajoute Dario Spini, convaincu que c'est l'avenir de la gouvernance. «Les politiciens ne peuvent plus rester dans leur tour d'ivoire, ils et elles doivent aller à la rencontre des citoyens et ainsi résoudre des problèmes qui parfois durent des années, comme à Chavannes-près-Renens où une

consultation citoyenne mise en place il y a cinq ans a permis de régler un problème qui durait depuis quinze ans. En discutant, ça s'est dénoué entre tous les acteurs de la question, les régies, les habitants et la commune», constate-t-il.

La formation comprend cinq modules (démocratie participative, gestion de projets participatifs et locaux, gouvernance de la cohésion et de l'inclusion sociales, participation, citoyenneté et empowerment), ainsi qu'un projet final pour l'élaboration et la présentation d'un projet participatif de manière individuelle, lequel représente à lui seul 125 heures de travail personnel. En tout, la formation, exigeante, impose au participant 412 heures de travail, dont 147 en présentiel, et lui permettra, notamment, de développer un réseau interdisciplinaire de professionnels travaillant pour des projets participatifs locaux.